

# S O M M E

## De mystérieux engins évoluent à nouveau dans le ciel picard

Depuis quelque temps les apparitions de soucoupes, disques ou cigares lumineux avaient cessé dans le ciel picard. Leur absence n'aura pas été de bien longue durée puisqu'à nouveau on signale de récentes incursions de ces étranges appareils en différents points de la Somme. Deux séries de témoignages dignes d'attention viennent en effet d'être recueillis.

Les premiers émanent de M. Pierre Duval, bijoutier à Montdidier, de sa femme et de la grand-mère de celle-ci, Mme Delorme. Tous trois rentraient d'Amiens en auto, dans la nuit de mercredi à jeudi. Vers 23 h. 45, à environ 500 mètres de Moreuil, ils remarquèrent dans le ciel, à faible hauteur, une espèce de « toupie » orange absolument immobile. La toupie éclairait le ciel à peu près comme le fait le soleil au couchant.

M. Duval stoppa et mit ses phares en veilleuse. La « toupie » alors s'éloigna rapidement en direction d'Ailly-sur-Noye.

Après n'être plus devenu qu'un point rouge à l'horizon, l'engin revint à grande vitesse à peu près au même endroit qu'il avait quitté un instant auparavant, et un peu plus bas. Puis il disparut dans les profondeurs du ciel à une vitesse vertigineuse.

Tout cela avait duré une dizaine de minutes. Aussi M. Duval et les personnes qui l'accompagnaient ont pu observer la « toupie » tout à leur aise. Ils ne peuvent affirmer qu'il s'agit réellement d'un appareil mais certifient n'avoir pas été victimes d'une hallucination. Et tous trois déclarent que la vitesse de la « toupie » est certainement supérieure à celle des avions à réaction.

### Des « boules rouges » au-dessus de Camon

Mercredi soir également, un étrange phénomène a pu être longuement observé à Camon, commune de la banlieue d'Amiens.

Vers 21 h. 45, la réunion du conseil municipal venait de se terminer. Sortant sur le perron de la mairie, les assistants purent tout voir quatre boules rouges qui paraissaient « installées » dans le ciel, à une centaine de mètres de hauteur. Elles semblaient se trouver aux quatre coins d'un rectangle suspendu, les petits côtés en haut et en bas.

Jusque là immobiles, les « boules » se mirent à descendre lentement au-dessus du jardin du presbytère. C'est alors que les témoins remarquèrent une sorte de dôme blafard qui couvrait les feux rouges. Puis les deux feux inférieurs parurent se détacher et s'abaisser jusqu'à vouloir toucher le sol.

Il y avait cinq bonnes minutes que le « spectacle » durait lorsqu'un des témoins, M. Brunel, ancien maire de Camon, invita ses compagnons à foncer vers les feux rouges. On frappa à l'épicerie d'en face et le fils de l'épicier se précipita dans son jardin qui borde l'endroit où se trouvaient les feux rouges. Le jeune homme grimpa sur le mur de clôture mais, à son arrivée les « feux » remontèrent de quelques mètres puis s'éloignèrent vers Amiens à l'horizontale et à une vitesse vertigineuse.

Vers 21 h. 40, un autre habitant de Camon, M. Battelino, plâtrier, avait, lui aussi, vu les quatre boules rouges passer au-dessus des maisons, mais à ce moment, les boules, qui lui parurent avoir un mètre de diamètre, se trouvaient en file indienne.

La population de Camon est encore bouleversée par ces fort étranges apparitions.

## ALBERT

### Un camion fait une chute de quatre mètres

Un camion conduit par un chauffeur de l'entreprise Cavalier, d'Albert, venait de traverser le carrefour de Fricourt, se dirigeant vers Albert lorsqu'un chariot léger de culture sortit subitement d'un champ de betteraves.

Le chauffeur du camion qui, en raison d'un sommet de côte assez forte n'avait pu apercevoir l'attelage en temps voulu, se rebattit brusquement sur sa droite, montait sur le bas côté de la route après avoir frôlé la tête des chevaux sans toutefois les blesser. La route étant droite se prit dans une saignée d'accotement qui s'effondra sous le poids du véhicule ; ce dernier se renversa dans une pâturée située à 4 m. en contrebas. Par chance, le chauffeur ne fut pas blessé et put se dégager seul de son camion ; toutefois, les dégâts matériels sont importants. M. Malaise, huissier à Albert, a procédé aux constatations d'usage.

### COUPE DE COURANT

Pour permettre l'exécution de travaux d'entretien, le courant électrique sera coupé dimanche 7 dans les communes suivantes : 1. La ligne H.T. Albert-Lezavillers, nord et sud alimentant : Hébauville, Mully-Mallet, Beausart, Englebeumer, Forceville, Bouzincourt, Mesnil-Martinaart, Hamel, P.umont, Beaucourt, Aucherwillers, La Biqueterie, Auory & Achruix-en-Amiénois, la ferme de Laigny et Lezavillers, de 8 à 10 h. environ.

2. La ligne H.T. Albert-Achlet, alimentant le poste de la route d'Avion à Albert.

3. La dérivation H.T. de Mully-Mallet alimentant Mully-Mallet, Hébauville, Englebeumer, Beausart, de 8 à 14 h. environ.